

## Procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre à 14H00, le Comité social territorial s'est réuni au **Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan** sous la présidence de **Monsieur Gérard MOREAU**, Maire de Sabres.

**Monsieur Gérard MOREAU** procède à l'appel,

Assistaient à la réunion

- En qualité de représentants des élus :

. <b>Gérard MOREAU,</b>	Maire de SABRES
. <b>Hervé BOUYRIE,</b>	Maire de MESSANGES
. <b>Christine FOURNADET,</b>	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. <b>Christian DUCOS,</b>	Maire de SOUPROSSE
. <b>Jean-Marc LARRE,</b>	Maire de BIAUDOS
. <b>Gilles COUTURE,</b>	Maire de GEAUNE
. <b>Philippe SAES,</b>	Maire de SAINT-MARTIN D'ONEY
. <b>Serge SORE,</b>	Maire de LUXEY

- En qualité de représentants du personnel :

. <b>Bruno BALDASSINI,</b>	Mairie de BELHADE (FO)
. <b>Sandrine LIORET,</b>	CC CHALOSSE TURSAN (FA-FPT)
. <b>Alexandra LAZARTIGUES,</b>	Mairie de GABARRET (SUD)
. <b>Ludovic LAVOINE,</b>	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. <b>Anne SENTUC,</b>	CDG40 (CGT)
. <b>Jérôme DEYRIS,</b>	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. <b>Fabien BARRIERE,</b>	Mairie de ST-VINCENT-DE-PAUL (CGT)
. <b>Damien POUZALGUES,</b>	Mairie de SARBAZAN (CGT)

- Etaients absents ou excusés :

. <b>Fabienne LABY-FAUTHOUX,</b>	Maire de POYANNE
. <b>Yann BOUFFIN,</b>	Maire de CALLEN
. <b>Alain GAUBE,</b>	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. <b>Hélène COUSSEAU,</b>	Maire de LESPERON
. <b>Laurence LADOUSSE,</b>	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)
. <b>Sandrine CASINI,</b>	Mairie de HAUT-MAUCO (CFDT)
. <b>Marie. Dominique DAULAN,</b>	CIAS CLN CASTETS (CFDT)
. <b>Loup RITTER,</b>	SM COTE SUD TYROSSE (CFDT)

- Autres participants :

. **Yvan SAVARY,**  
 . **Raphael BRETON,**  
 . **Fadela BOUALI,**  
 . **Corine LEVY,**

Directeur Général des services, Centre de gestion  
 Directeur Général Adjoint, Centre de gestion  
 Service comité social territorial, Centre de gestion  
 Service comité social territorial, Centre de gestion

## I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance : **M. Bruno BALDASSINI est candidat pour cette tâche.**

## DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS

### II - ADOPTION DUPROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023

<b><u>PV de la séance du 10 octobre</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

### III – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

#### AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

<b><u>Alpi</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 7	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## ASTREINTES

<b><u>Commune de Linxe</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

<b><u>Commune d'Eugénie-les-Bains (2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 7	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Alpi</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité	
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité	

<b><u>Commune de Sorde l'Abbaye</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité	
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité	

<b><u>.Commune de Tercis-les-Bains (2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 6	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

<b><u>Commune de Saint-Jean-de-Marsac (2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Vieux Boucau</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## ORGANIGRAMME

<b><u>Communauté de communes des Grands Lacs</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 3
		<b>Avis rendu</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## PLAN DE FORMATION

<b><u>Syndicat du Bassin Versant du Luy - Amou</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## REGLEMENT INTERIEUR

<b><u>Centre de gestion des landes - Règlement aides à domicile</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 3	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis rendu</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Syndicat du bassin Versant de la vallée des luys</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune d'Arenasosse</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>EHPAD de Coujon - Castets</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Cère</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Alpi – Mont-de-Marsan</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable unanime</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## SUPPRESSION DE POSTE

<b>EHPAD de Coujon – Castets</b>  2 postes d'agents sociaux principaux de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )  1 poste d'agent de maîtrise (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b>Sivu Scolaire – Cazères sur l'Adour - Le Vignau - Lussagnet</b>  Adjoint technique (9,75/35 <sup>ème</sup> ) Adjoint administratif (10/35 <sup>ème</sup> ) Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe (12/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Commune de Dumes</u></b>  1 poste technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (30/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b>Communauté de communes du Pays Grenadois_</b>  <b>3 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe (30/35<sup>ème</sup>)</b>  <b>1 poste d'adjoint d'animation (23/35<sup>ème</sup>)</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u><b>Commune de Hinx</b></u>  <b>1 poste administratif principal 2<sup>ème</sup> classe (25/35<sup>ème</sup>)</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u><b>Commune de Maurrin</b></u>  <b>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe (28/35<sup>ème</sup>)</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u><b>Commune de Mugron</b></u>  <b>Adjoint administratif (35/35<sup>ème</sup>)</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u><b>Commune d'Orist</b></u>  <b>2 postes d'adjoint technique (28/35<sup>ème</sup>)</b>  <b>1 poste d'adjoint technique (19/35<sup>ème</sup>)</b>  <b>1 poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe (35/35<sup>ème</sup>)</b>  <b>1 poste d'adjoint d'animation (21,50/35<sup>ème</sup>)</b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Commune de Peyrehorade</u></b>  Rédacteur (35/35 <sup>ème</sup> )  Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )  Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b> 3	<b>ABSTENTION</b> 1
	<b>Avis défavorable</b>			
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
Avis favorable unanime				

<b>PETR Haute Lande - Sabres</b>  Attaché (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 2	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 4
	Avis favorable			
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
Avis favorable unanime				

<b>Commune de Saint-Martin-de-Hinx</b>  Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (35/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité	
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité	

<b>Commune de Saubusse</b>  Adjoint technique (14,11/35 <sup>ème</sup> )	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité	
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité	

## TELETRAVAIL

<b><u>Syndicat du Bassin Versant des Luys Hagema</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 3	<b>ABSTENTION</b>
	<b>Avis rendu</b>			
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
Avis favorable unanime				



<b><u>Centre de gestion des Landes</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 3	<b>CONTRE</b> 3	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis rendu</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<b><u>Communauté de communes du Pays Grenadois</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 1	<b>CONTRE</b> 4	<b>ABSTENTION</b> 1
		<b>Avis défavorable</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

## TEMPS PARTIEL

<b><u>Commune de Saubrigues</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## JOURNEE DE SOLIDARITE

<b><u>Syndicat du Bassin Versant des Luys - Hagetmau</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b> 1	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		<i>Avis favorable unanime</i>		

## APPRENTISSAGE

<b><u>Commune de Clermont</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 3	<b>ABSTENTION</b> 3
		<b>Avis rendu</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 7	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 1
		<i>Avis favorable</i>		

## AVANCEMENT DE GRADE / RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES

Aux termes du Code général de la fonction publique, notamment les articles L522-23 à L522-31, « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité social territorial ».

L'assemblée délibérante compétente détermine le pourcentage d'agents autorisés à accéder au grade supérieur parmi les agents promouvables (agents remplissant les conditions statutaires d'accès au grade supérieur fixées par les statuts particuliers).

Le ratio est le rapport entre le nombre d'agents qui pourront être promus et le nombre d'agents qui remplissent les conditions statutaires.

Ce ratio demeure un nombre plafond de fonctionnaires pouvant être promus.

Cette décision de l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée d'une consultation du comité social territorial dont relève la collectivité.

Les taux seront fixés en pourcentage. Ils peuvent être fixés par catégorie (A, B, C), par filière, par cadre d'emplois, ... au cas par cas pour tenir compte des spécificités locales et sont compris entre 0 et 100%. La délibération peut fixer une règle d'arrondi à l'entier supérieur.

A noter l'absence de directive et donc l'entière liberté de déterminer, pour l'assemblée délibérante compétente, pour chaque cas d'avancement, les seuils à appliquer dans la collectivité.

<b><u>Commune de Bahus Soubiran</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Commune de Sarron</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Sivu de Narrosse</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## VI – ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERES DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET D'ACTION SOCIALE AINSI QU'AUX AIDES A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

### MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'État ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement.

Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,
- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité social territorial.

### **1<sup>er</sup> PASSAGE**

<b><u>Commune de Baijts</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Bénesse Maremne</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Sivu des Luys de France</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>EHPAD du Marensin</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION 1</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Caupenne</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Sivu Cazères sur Adour</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 4	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 1
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Gaas</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Communauté de communes du Pays Grenadois</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Alpi</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de renung</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>PETR ST Geours de Maremne</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Saubrigues</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Sorde l'Abbaye</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Bourdalat ( 2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Brocas (2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Castandet (2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Josse</u></b> <b>(2<sup>ème</sup> examen)</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Lesgor</u></b> <b>(2<sup>ème</sup> examen)</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Lucbardez</u></b> <b>(2<sup>ème</sup> examen)</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Mano</u></b> <b>(2<sup>ème</sup> examen)</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Meilhan</u></b> <b>(2<sup>ème</sup> examen)</b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Rivière Saas et Gourby ( 2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Communauté de communes Landes d'Armagnac ( 2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Saint-Cricq-Villeneuve ( 2<sup>ème</sup> examen)</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b> 6	<b>ABSTENTION</b>
		<b>Avis défavorable à l'unanimité</b>		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## FORFAIT MOBILITE

<b><u>Alpi</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Syndicat Adour Midouze</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité



## FRAIS DE DEPLACEMENT

<b><u>Syndicat du Bassin Versant des Luys</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Centre de gestion des Landes</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Institution Adour</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Syndicat Adour Midouze</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Syndicat du Midou et de la Douze</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Alpi</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Commune d'Orx</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

## HEURES SUPPLEMENTAIRES – COMPLEMENTAIRES

<b><u>Commune de Duhort Bachen</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 1
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune de Maillères</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> 5	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> 1
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> 8	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

<b><u>Commune d'Orx</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<b>POUR</b> <b>5</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b> <b>1</b>
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	<b>POUR</b> <b>8</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
		Avis favorable à l'unanimité		

## PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

<b><u>Syndicat du Bassin Versant des Luys</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Communauté de communes Landes d'Armagnac</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Syndicat Mixte de développement des landes d'Armagnac</u></b>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<b><u>Commune de Saint-Jean-de-Marsacq</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Commune de Vieux Boucau</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

## TICKET RESTAURANT

<b><u>Communauté de communes Landes d'Armagnac</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<b><u>Syndicat Mixte de développement des Landes d'Armagnac</u></b>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

## QUESTIONS DIVERSES

---

La séance est levée à :  
15h35

Signatures :

Le Président,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
<i>Gérard MOREAU (Maire de Sabres)</i>	<i>Jean-Marc LARRE (Maire de BIAUDOS)</i>	<i>Bruno BALDASSINI (FO)</i>